sistera *lui-même* à une cérémonie[1], ou même dans l'impropriété caractérisée. C'est l'ignorance de la propriété des termes qui pousse nos journalistes à dire qu'une affaire *ressort* (ressortit) à un tribunal, que l'homme de bien ne se *départit* (se départ) jamais de son calme, que le courage vrai ne se *démentit* (se dément) jamais non plus, que le médecin accouru sur le lieu d'un accident a *prodigué... quelques* soins au malade ; c'en est l'oubli qui a fait peindre à Racine un personnage *baigné* de.... *quelques* larmes. Tel, qui déclare ingénument avoir *troqué* sa montre au mont-de-piété contre quelque argent, ne songe pas sans doute que le troc échange seulement des produits naturels[2]. Ils vont aussi trop vite en affaire, ceux qui enfouissent un mort dans sa *tombe* (le tertre) avant de l'avoir mis en *bière* et d'avoir fait, en y couchant le défunt, de la bière un *cercueil*. Quoi qu'on fasse, *monnaie de cuivre* ne remplacera jamais *billon*, et le terme si vague d'*huile*, même éclairé d'un appendice *(huile à lampe)*, pâlit devant *pétrole*. Dans les industries surtout on abuse de ces impropriétés : dans celle de l'habillement nous voyons des mots comme *poignets* se substituer à *manchettes*, *capot* à *veston*, *collet* à *faux-col*, *costume* à *uniforme*, *chaussettes* à *pantou-*

---

[1] Brunetière a souligné avec malice l'emphase de ces redoublements, dans les notes de la 1ère de ses *Cinq lettres sur Ernest Renan* (in-12, Perrin, Paris, 1903).

[2] Cf. P. Leroy-Beaulieu : *Précis d'économie politique*, ch. *De l'échange*, p. 208.